



SOCIÉTÉ TUNISIENNE
DE PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Lutte contre les résistances bactériennes : Recommandations de la STPI (2010)

M. Chakroun
Service des Maladies Infectieuses
CHU F. Bourguiba - Monastir

Tunis, 24 Février 2015

« En 2010, la consommation des antibiotiques était élevée, les prescriptions souffraient de plusieurs insuffisances et la résistance bactérienne a atteint un niveau alarmant ».

Antibiotiques : Le constat en 2010

Antibiotiques : 14%* des dépenses en médicaments.

Prescriptions fréquentes en ville : au moins 50% des ordonnances.

Prescriptions fréquentes au cours de certaines situations à étiologie virale exclusive ou prédominante.

Prescriptions élevées d'antibiotiques au cours des infections présumées virales (2001-2002)

100%
rhinopharyngites

90% angines

96% otites et
sinusites

94% bronchites
aigues

91% EABPCO

Fréquences élevées de prescriptions inadaptées

24% d'antibiothérapie inadaptée à la bactérie présumée.

27% d'antibiothérapie à posologies insuffisantes.

38% d'antibiothérapie à durées courtes.

13% d'associations inutiles

Automédication alarmante

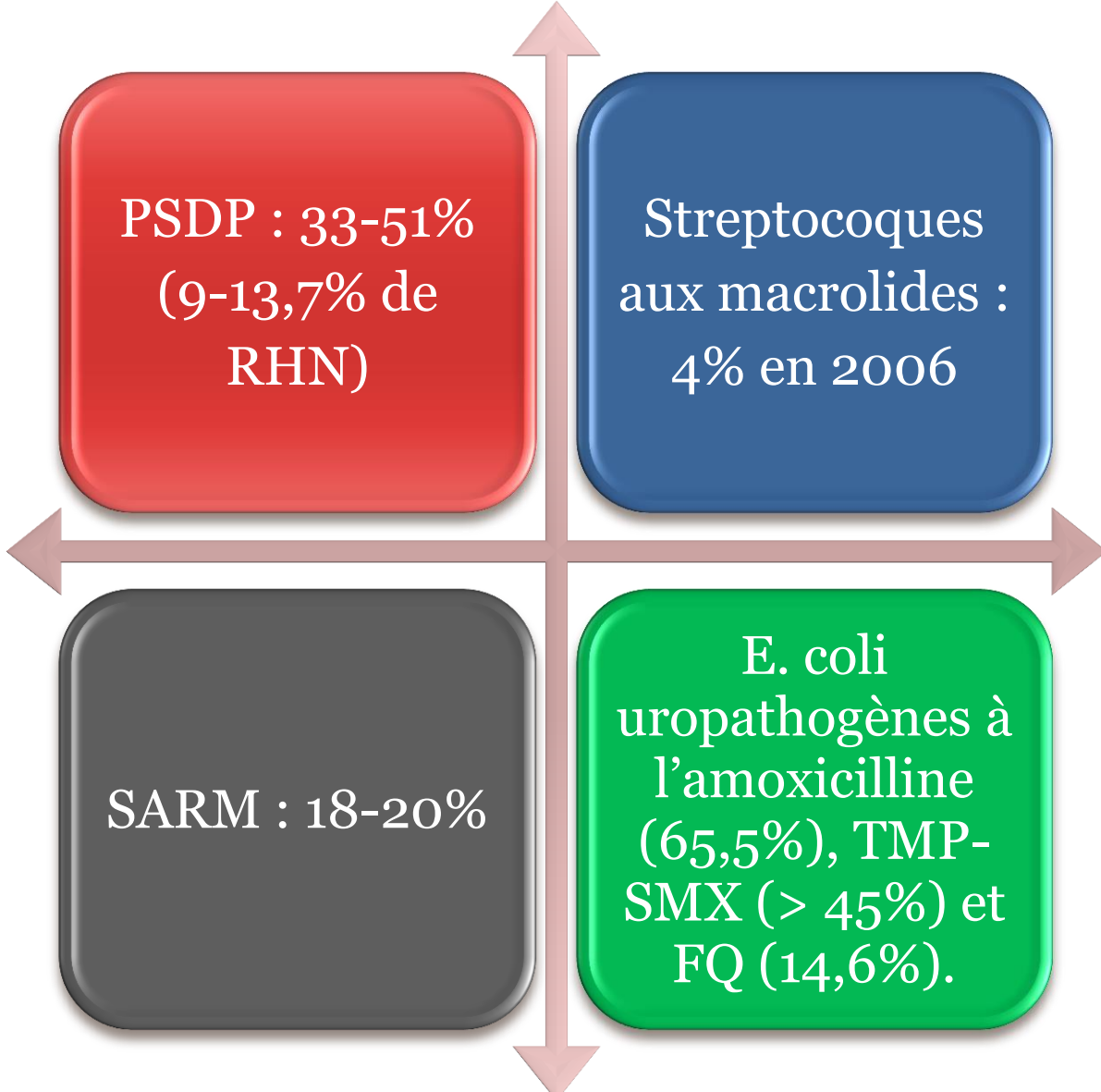
1992 : 12,8%¹

2001 : 40%² des patients avaient consommé un antibiotique avant la consultation.
50% en automédication et 15% en conseil auprès du pharmacien.

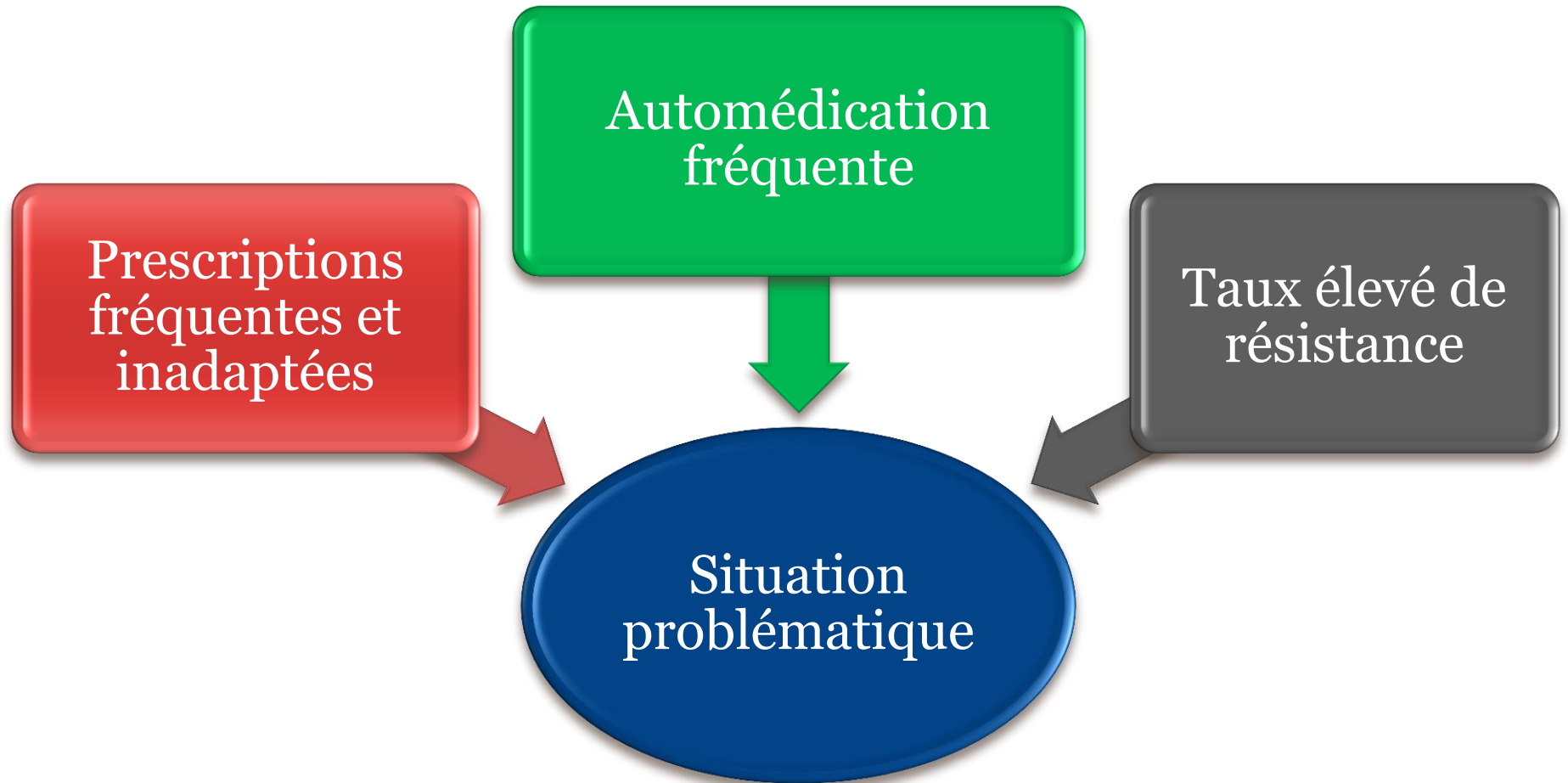
1- Thèse. Faculté de Médecine de Sfax.

2- M. Chakroun. Etude ORACE-Tunisie. Médecine du Maghreb 2005 ; 131 : 23-27.

Résistance croissante des bactéries communautaires



Etat des lieux en 2010





1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Table ronde

**Les antibiotiques en Tunisie :
Pour un meilleur usage**

20ème Congrès STPI - 23 Avril 2010



1990-2010

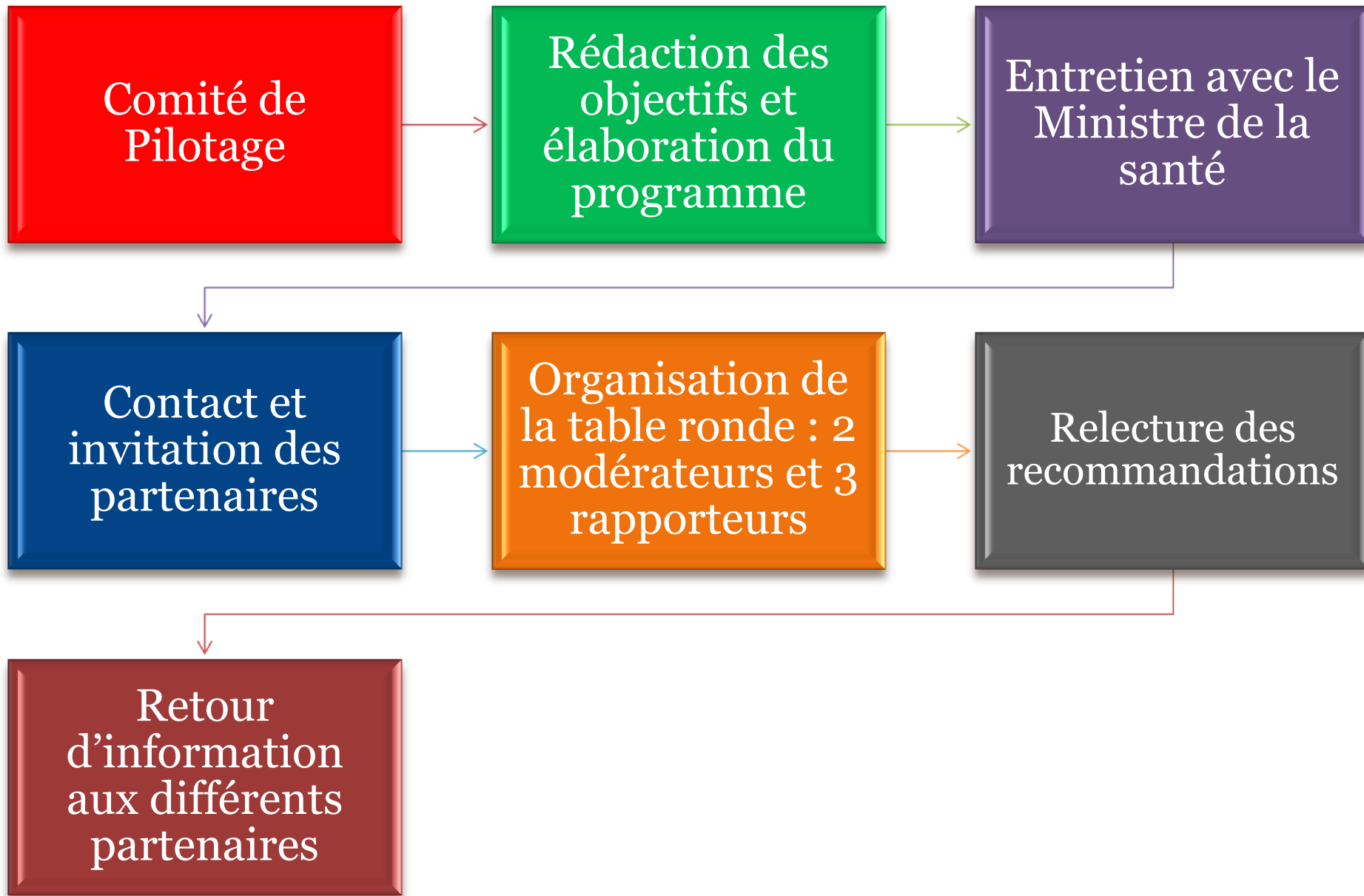
20 ans d'activités scientifiques

Partenaires



- Ministère de la Santé
- Direction de la Pharmacie et du Médicament
- Conseil National de l'ordre des Médecins
- Conseil National de l'ordre des Pharmaciens
- Conseil National de l'ordre des Médecins Vétérinaires
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Institutions de formation et de recherche
- Industrie pharmaceutique

Description du processus





1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Les antibiotiques en Tunisie : Pour un meilleur usage

Objectif général

Analyser la prescription, la dispensation et la consommation des antibiotiques en Tunisie, et proposer un ensemble de recommandations afin d'optimiser et de rationaliser leur utilisation.



1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Les antibiotiques en Tunisie : Pour un meilleur usage

Objectifs spécifiques

Dresser un état des lieux sur la consommation des antibiotiques en ville et à hôpital ainsi que la réglementation de la prescription.



1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Objectifs spécifiques

STPI & autres Société savantes

- Préciser leurs rôles dans une stratégie nationale de bon usage des antibiotiques : Elaboration de consensus thérapeutiques et mise en place de comités anti-infectieux au sein des institutions hospitalières.

CNOM

- Préciser son rôle dans une stratégie nationale de bon usage des antibiotiques et particulièrement dans l'application des recommandations au niveau de la prescription.

CNOP

- Préciser la place du pharmacien et du CNOP dans la dispensation des antibiotiques et la réglementation en vigueur.



1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Objectifs spécifiques

Laboratoires de
Microbiologie & Structures
de recherche

- Préciser leurs rôles dans la rationalisation des prescriptions et la surveillance de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

Institutions de formation
(Facultés de Médecine,
Pharmacie, collèges et
autres)

- Définir leurs rôles dans la formation médicale initiale et la formation médicale continue pour appuyer une stratégie nationale de bon usage des antibiotiques

CNAM

- Définir son rôle de régulateur dans la politique de rationalisation des prescriptions par le biais du remboursement des ordonnances.



1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Les antibiotiques en Tunisie : Pour un meilleur usage

Objectifs spécifiques

Préciser l'ampleur de l'utilisation des antibiotiques en milieu vétérinaire et son impact dans l'émergence de nouvelles résistances.



1990-2010

20 ans d'activités scientifiques

Les antibiotiques en Tunisie : Pour un meilleur usage

12 Recommandations



1990-2010

Recommandations

- 1- Informer et sensibiliser les prescripteurs, à travers une vaste **campagne de sensibilisation**, que le mésusage des antibiotiques relève non seulement de considérations économiques mais aussi sanitaires et épidémiologiques importantes.
- 2- Améliorer la **surveillance de la résistance bactérienne** incluant les bactéries communautaires et nosocomiales, en créant un **observatoire national** de surveillance de l'épidémiologie microbienne en Tunisie.
- 3- Améliorer la **surveillance de la consommation des antibiotiques** (formulaire pour la prescription de certains antibiotiques, fiches informatisées de gestion, ordonnance nominative, etc.).
- 4- Renforcer les **mesures d'hygiène hospitalière** afin de lutter contre la transmission des micro-organismes et en particulier la diffusion des BMR.



1990-2010

Recommandations

- 5- Mettre à la disposition des médecins des **référentiels de prescription** pour les aider à rationaliser leurs prescriptions en antibiothérapie curative et prophylactique.
- 6- Encourager la création de comités d'anti-infectieux dans les CHU et la désignation des **médecin(s) référent(s) en antibiothérapie** dans les hôpitaux dépourvus d'infectiologues dans le but de rationaliser les prescriptions.
- 7- Améliorer la **formation médicale initiale** et assurer une **formation médicale continue** de qualité des médecins et des pharmaciens.



1990-2010

Recommandations

- 8- Mettre en place une **législation limitant l'automédication** et veiller à son respect.
- 9- Mettre en place un **mécanisme de contrôle des prescriptions d'antibiotiques** par la CNAM.
- 10- Réactiver la Commission Nationale de Lutte contre les Infections Nosocomiales et la Commission Nationale d'Etablissement des Protocoles Thérapeutiques.
- 11- **Sensibiliser les vétérinaires** au bon usage des ATB (lignes directives actualisées, contrôle de certaines pratiques).
- 12- **Sensibiliser les citoyens sur les antibiotiques.**

LES RISQUES D'UNE AUTOMÉDICATION PAR LES ANTIBIOTIQUES

Manques d'efficacité

Exposition aux effets indésirables

Interactions avec d'autres médicaments

Développement rapide de résistance

Les règles de bonne utilisation des antibiotiques

- | | | |
|--|--|---|
| 1- Uniquement en cas d'infections bactériennes | 2- Seulement sur prescription médicale | 3- Toujours respecter l'ordonnance médicale |
|--|--|---|

Les antibiotiques, c'est pas systématique !

Parlez-en à votre médecin.



Les antibiotiques, c'est pas systématique !

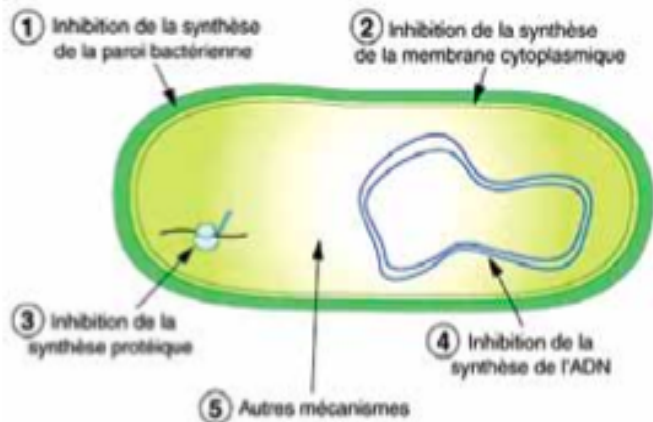


Action de sensibilisation
sur le bon usage des antibiotiques

Avril 2010

Qu'est ce que les antibiotiques ?

Les antibiotiques sont des substances chimiques naturelles ou synthétiques qui ont le pouvoir spécifique d'empêcher la multiplication des bactéries ou de les détruire par 4 principaux mécanismes.



Les antibiotiques sont-ils des médicaments comme les autres ?

Les antibiotiques représentent une classe thérapeutique particulière. Leur prescription doit prendre en compte non seulement l'effet recherché sur la bactérie responsable de l'infection, mais aussi leurs effets sur l'écologie bactérienne et donc sur la collectivité. On peut retarder l'apparition et/ou l'extension des résistances bactériennes, et ainsi préserver le plus longtemps possible l'activité des antibiotiques par une meilleure utilisation.

Pourquoi une action sur le bon usage des antibiotiques ?

En effet, contrairement aux autres classes thérapeutiques les antibiotiques ont en plus de leur action directe sur les bactéries, un impact sur la collectivité par l'intermédiaire de l'apparition de résistances.

La situation actuelle en Tunisie se caractérise par la fréquence élevée des prescriptions d'antibiotiques par les médecins, le recours fréquent à l'automédication et le développement croissant de la résistance des bactéries à ces médicaments.

Devant cette situation, le bon usage des antibiotiques devient une priorité nationale urgente pour ralentir l'émergence de bactéries résistantes.

Ce dépliant est destiné au public afin de le sensibiliser aux inconvénients d'un usage non rationnel des antibiotiques.

Qu'est ce que le bon usage des antibiotiques ?

Le bon usage des antibiotiques correspond à l'utilisation du bon antibiotique, à la bonne indication, à la dose adéquate, avec une bonne tolérance et pendant la durée nécessaire.

Quand peut-on utiliser les antibiotiques ?

Les antibiotiques sont totalement inefficaces sur les virus. Il est inutile de les utiliser dans les infections virales comme la grippe, la bronchite aigüe ou les rhinopharyngites de l'enfant, sauf cas particuliers.

Les antibiotiques sont parfois nécessaires pour éliminer les bactéries pathogènes responsables de l'infection ou empêcher leur multiplication et renforcer les défenses de l'organisme.



Comment se développe la résistance aux antibiotiques ?

Lorsque des bactéries sont exposées à un antibiotique, la plupart d'entre elles meurent. Cependant, certaines peuvent développer une résistance, parviennent à survivre et transmettent leurs nouvelles capacités de résistance aux générations suivantes. Au fil du temps, l'antibiotique perd le pouvoir de soigner l'infection. Une surconsommation des antibiotiques et un mauvais usage, particulièrement au cours des maladies virales, entraînent l'apparition de bactéries résistantes avec le risque de ne plus pouvoir traiter des maladies graves, comme des pneumonies ou des méningites.



Plus on utilise les antibiotiques, plus les bactéries s'y habituent et plus leur résistance augmente.

Le développement de la résistance bactérienne dépend de plusieurs facteurs :

- L'utilisation excessive des antibiotiques qui agissent sur un large nombre d'espèces bactériennes.
- L'utilisation injustifiée, particulièrement, dans les maladies virales.
- L'utilisation d'un antibiotique inefficace sur une infection bactérienne spécifique.
- L'arrêt prématuré du traitement, l'utilisation irrégulière ou la prise de faible dose d'antibiotiques

Comment peut-on mieux utiliser les antibiotiques ?

1- Éviter l'automédication : Ne décidez jamais seul de prendre un antibiotique, même si vous pensez reconnaître les symptômes. Le même symptôme ne veut pas dire la même maladie et l'antibiotique n'est pas un médicament anodin.

2- Parlez-en à votre médecin :

- Seul un médecin peut savoir s'il est nécessaire ou non de prescrire des antibiotiques. Faites-lui confiance.

- N'hésitez pas à lui demander des explications sur le diagnostic, l'ordonnance et l'évolution de la maladie.

- En cas d'apparition d'un effet indésirable : Il faut rapidement avertir votre médecin.

3- Respectez l'ordonnance fournie par votre médecin : le nombre de prises quotidiennes, le mode d'administration et la durée du traitement. Sinon, vous risquez une inefficacité du traitement, l'apparition de bactéries résistantes ou d'effets indésirables.

4- Parlez-en à votre pharmacien : Il peut vous conseiller, si vous avez un doute sur les modalités de prise de l'antibiotique.

5- N'arrêtez pas un traitement, même si vous vous sentez mieux.

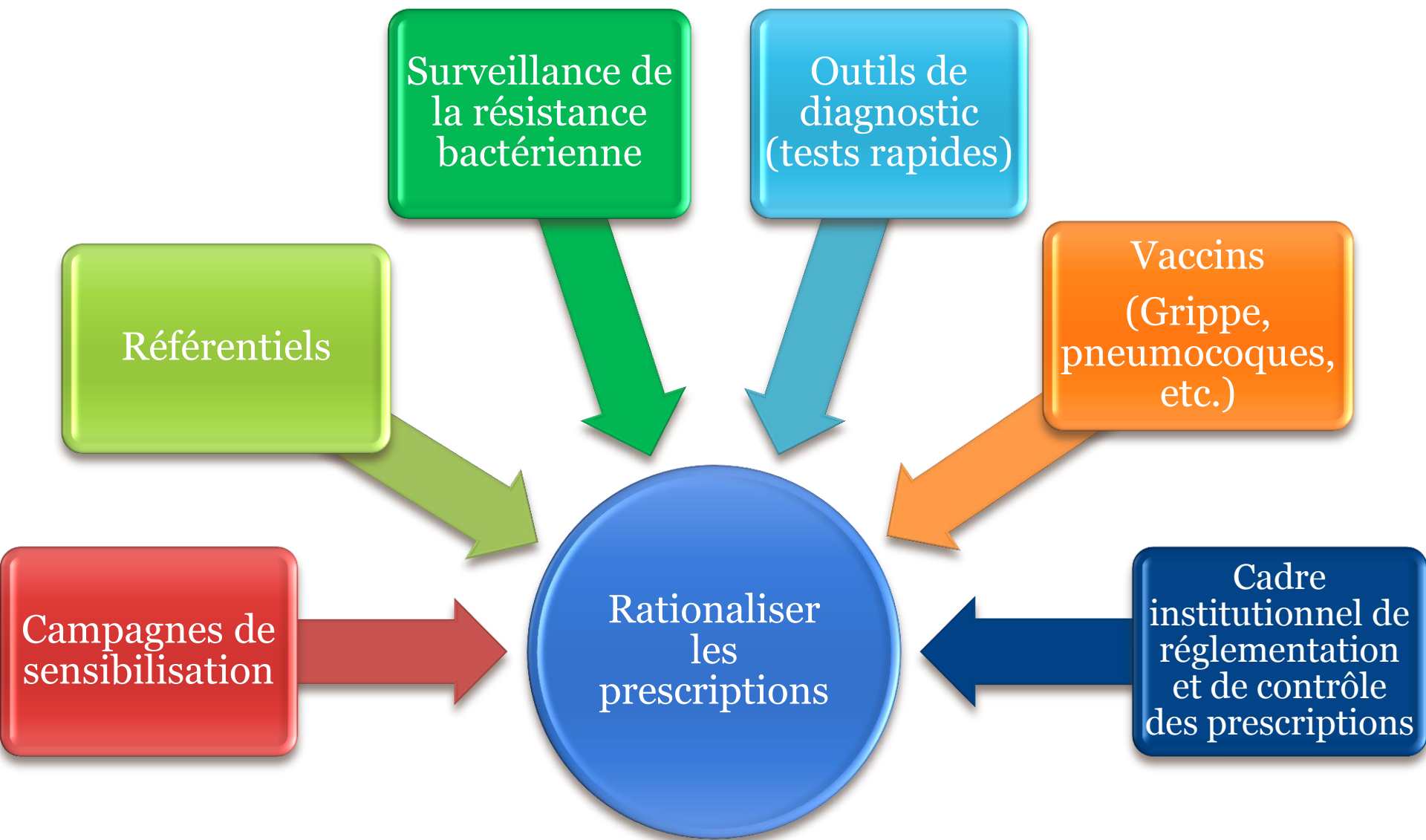
2010



2015

Dois-t-on changer de vision ?





Assurer un bon redémarrage...





« Relever le défi de la résistance bactérienne et du bon usage des antibiotiques est possible grâce aux efforts conjugués de tous les partenaires »

Remerciements

× **Partenaires :**

- Ministère de la Santé Publique
- Direction de la Pharmacie et du Médicament
- Conseil National de l'ordre des Médecins
- Conseil National de l'ordre des Pharmaciens
- Conseil National de l'ordre des Médecins Vétérinaires
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Institutions de formation et de recherche
- Industrie pharmaceutique

× **Modérateurs :** N. Bouzouaïa, A. Hammami.

× **Rapporteurs :** C. Marrakchi, N. Kaabia, I. Boutiba.

× **Membres du comité d'organisation du 20^{ème} CNI.**